

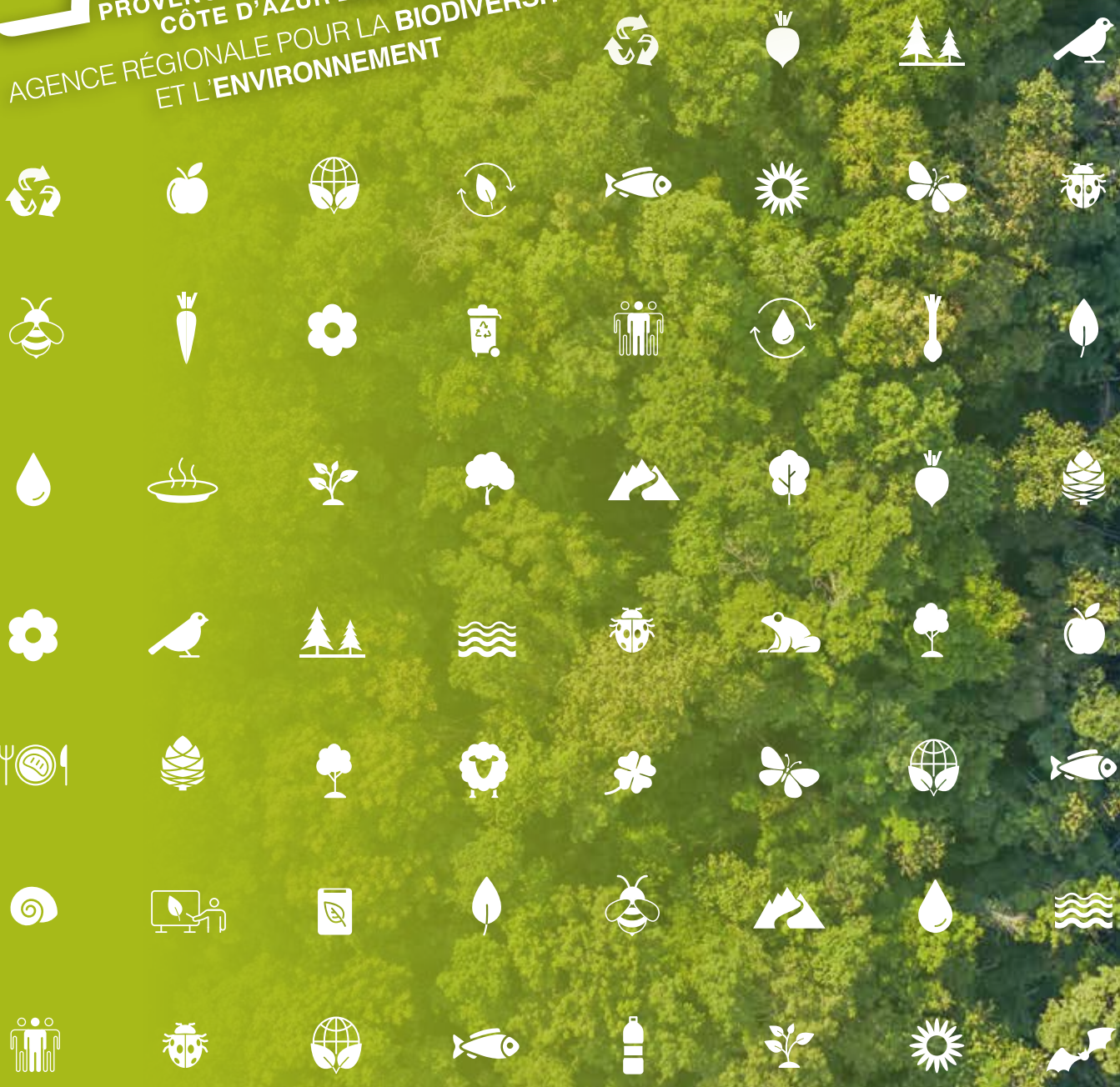
2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ARBE

PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT



Membres pléniers
de l'ARBE :



Membres associés
de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



#SudBiodiversité

Sommaire

1. L'ARBE, UN OUTIL DE COOPÉRATION ET UN OPÉRATEUR P. 4

2. L'ARBE EN ACTIONS P. 12

- Accompagner les projets et les démarches territoriales de préservation de la biodiversité et de transition écologique
- Améliorer et valoriser les connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique
- Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique
- Se positionner en cœur de réseaux

3. LE BILAN FINANCIER P. 38

4. LES MEMBRES ET L'ÉQUIPE P. 42

édito

2021, année d'accueil du Congrès mondial de la nature par notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur, année aussi marquée par une crise sanitaire mondiale, des événements qui nous amènent à nous questionner sur la place de la nature dans notre société et sur les pressions que l'Homme exerce sur la biodiversité pourtant source de vie, de bien-être et de développement économique.

L'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement [ARBE] est la matérialisation d'une volonté politique forte de la Région Sud d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique en créant un opérateur pour renforcer son chef de filât Biodiversité et porter des actions dans le cadre du Plan Climat régional « Gardons une COP d'Avance ».

C'est aussi la concrétisation de la volonté d'agir ensemble de partenaires régionaux engagés en faveur de la biodiversité que sont les collectivités tels que la Région, les Départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Métropole de Nice Côte d'Azur, l'État et ses établissements tels que l'Office Français de la Biodiversité, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

2021 est pour l'ARBE une année d'évolution et de structuration avec une nouvelle présidence, une nouvelle direction et la rédaction de sa feuille de route pour contribuer au Plan Climat régional.

Malgré le contexte sanitaire, l'activité 2021 de l'ARBE a été particulièrement riche avec 16 sessions à destination des collectivités qui ont rassemblé 1 200 participants et 20 sessions réservées qui ont rassemblé 400 participants. Le Congrès mondial de la nature a aussi permis de toucher directement le grand public avec près de 800 participants aux 4 ateliers organisés par l'ARBE. C'est aussi 205 collectivités dont 25 intercommunalités engagées avec l'ARBE dans des démarches de transition écologique (Territoires engagés pour la nature, Territoire Durable une COP d'Avance, Signataire Zéro déchet plastique, Parc + et accompagnements collectifs).

2021 est aussi pour l'Agence le lancement d'une démarche importante d'évolution de sa gouvernance avec la co-construction d'un Établissement Public de Coopération Environnemental [EPCE] pour porter ses activités afin de permettre de simplifier, de clarifier et de renforcer sa gouvernance.

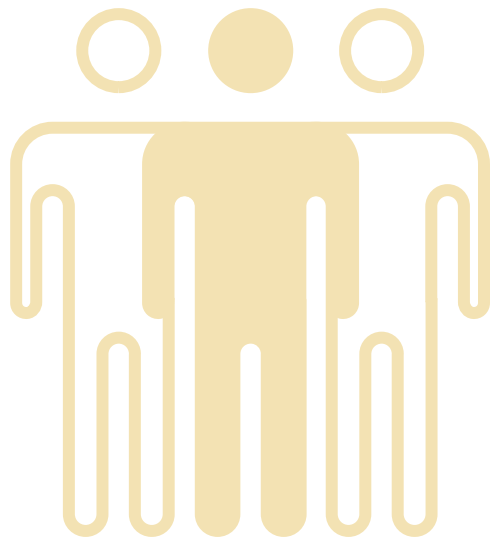
Anne CLAUDIUS-PETIT,

Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement,
Conseillère Régionale - Présidente de la Commission transition énergétique, déchets, qualité de l'air



1

L'ARBE,
un outil de **coopération**
et un **opérateur**



2021, une année particulière

En route vers un EPCE



Anne Claudius-Petit, Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement

L'année 2021 a été particulièrement marquante pour l'ARBE avec tout d'abord le changement de présidence et de Comité syndical.

La Présidente, Anne CLAUDIUS-PETIT, élue le 27 janvier 2021, a été renouvelée le 1^{er} juin 2021 à l'installation du nouveau Comité syndical.

2021 a été aussi l'année de la tenue du Congrès mondial de la nature à Marseille dans lequel l'ensemble des partenaires, dont l'ARBE, s'est impliqué.

Renaud MUSELIER,

Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, intervenant lors du Comité syndical de l'ARBE le 27 janvier 2021

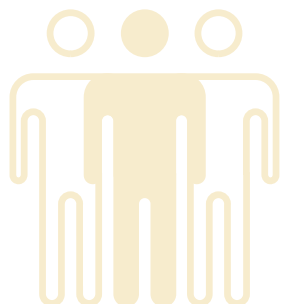


*J'adresse toutes mes félicitations à Anne Claudius-Petit, élue Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement !
C'est un outil fondamental pour réussir à garder une COP d'Avance dans notre région, le fil conducteur de toutes nos politiques régionales."*



► Une feuille de route pour 2021 : 40 actions ciblées !

Dès son élection début 2021, Anne Claudius-Petit, a souhaité donner une nouvelle impulsion à l'ARBE qui a fêté ses 40 ans fin 2019, et mobiliser l'expertise de l'Agence en vue de contribuer pleinement à la mise en œuvre de la stratégie régionale Air Mer Terre Déchets Énergies, inscrite dans le Plan Climat « Gardons une COP d'Avance ».

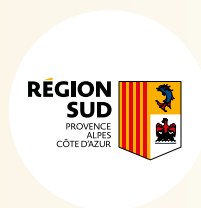


Dans ce contexte, les partenaires de l'ARBE et de la plateforme ARB ont réaffirmé leur intérêt d'avoir une Agence qui est aujourd'hui à la fois :

- ▶ **une plateforme partenariale et collaborative** permettant de mettre en lien les partenaires sur les sujets de la biodiversité et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
- ▶ **un opérateur permettant de porter les messages au plus près des territoires et mettre en œuvre des actions complémentaires** dans une logique de démultiplication.

Christophe MADROLLE

Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral, Parcs Naturels Régionaux, Risques



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un très haut lieu de biodiversité. Pour autant, ces milieux et espèces sont aujourd'hui menacés car soumis à la pression des activités humaines. En tant que chef de file de la protection de la biodiversité, la Région Sud est compétente pour mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux et répondre à ces nombreux défis dont celui de l'adaptation au changement climatique.

Aujourd'hui 56 % du territoire régional sont protégés au travers notamment de neuf Parcs naturels régionaux et sept réserves naturelles régionales, qui relèvent de la compétence directe de la Région. La politique de la Région Sud en faveur de la biodiversité s'appuie sur l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement pour la mise en œuvre d'actions à forts enjeux. Il en est ainsi du programme « Zéro déchet plastique en Méditerranée » qui témoigne de l'engagement prioritaire de la Région dans la lutte contre cette pollution extrêmement dommageable pour les milieux

et les espèces. Le label « Territoire durable, Une COP d'avance » permet de décliner les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et les ambitions du Plan climat « Gardons une COP d'Avance » sur les territoires de 48 collectivités labellisées à travers la région. Par ailleurs, l'animation par l'ARBE de l'Observatoire Régional de la Biodiversité et de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques rend accessibles et disponibles les informations sur la biodiversité régionale pour améliorer la compréhension des enjeux, alerter les acteurs et les territoires et ainsi aider à la décision.

Enfin la Région s'appuie sur l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement pour mettre en œuvre le projet européen Nature for city Life, qui permet de mieux prendre en compte la biodiversité dans les aménagements urbains, en associant les Métropoles. Ces différentes actions contribuent à l'objectif que s'est fixé la Région Sud : réussir le pari de la transition écologique, de la préservation et de la reconquête de la biodiversité.

L'année 2021 a été aussi l'occasion pour les partenaires de réfléchir à la gouvernance **actuelle** et de partager la volonté de simplifier et conforter cette gouvernance.



La Région a pris la décision en novembre 2021, dans le prolongement de ces échanges, de lancer la création d'un Établissement Public de Coopération Environnemental [EPCE] pour porter les missions de l'ARBE et fusionner le Comité syndical avec le COTECH (Comité technique) et le COPIL (Comité de pilotage) de l'ARB.



Gouvernance

Gouvernance, et programme d'actions

Comité syndical ARBE

Rôle : pilotage du syndicat mixte de l'ARBE

Membres pléniers représentés par des élus

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Département des Bouches-du-Rhône
- Département de Vaucluse
- Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Membres associés

- Office Français de la Biodiversité [OFB]
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL]
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [ADEME]
- Métropole Nice Côte d'Azur [NCA]
- Conseil Économique Social et Environnemental Régional [CÉSER]
- Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux du Pays d'Arles et du Grand Briançonnais
- 2 représentants du personnel

Le programme d'actions 2021

a permis de mettre en œuvre des actions complémentaires et mutualisées.

Pour construire et suivre son programme d'actions 2021, l'ARBE s'est appuyée sur son **Comité syndical et la plateforme ARB** composée d'un Comité technique et d'un Comité de pilotage qui permettent une gouvernance large. Ainsi les actions programmées sont des **actions complémentaires** aux dispositifs de chaque partenaire et sont des **actions mutualisées** pilotées par plusieurs partenaires au service des territoires.

Plateforme

« Agence Régionale de la Biodiversité »

Comité technique - COTECH ARB - 7 COTECH en 2021 et 1 Comité de financeurs

Rôle : préparation technique du Programme d'actions annuel ARBE opérateur principal de l'ARB. Il réunit les référents techniques de 5 membres que sont : Région, OFB, DREAL, Agence de l'eau, ARBE.

Comité de pilotage - COPIL ARB - 1 COPIL en 2021

Rôle : concertation avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité sur l'ensemble des actions des différents partenaires dont l'ARBE. Il réunit :

- Les membres du Comité syndical de l'ARBE à l'exception de l'ADEME
- La Préfecture de Région
- Les Métropoles Aix-Marseille-Provence et Toulon Provence Méditerranée
- Les Départements des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes
- Représentants de la CRB (commission spécialisée ARB) :
 - Collège des organismes de recherche : Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Écologie marine et continentale [IMBE], Muséum National d'Histoire Naturelle Marseille [MNHN], Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Collège des associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Conservatoire d'Espaces Naturels, France Nature Environnement, Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
 - Collège des organismes socio-professionnels régionaux : Caisse Dépôts et Consignation Biodiversité, Filière Forêts-Bois [FIBOIS SUD]
 - Collège des collectivités territoriales : Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et des Baronnies
 - Collège des organismes de l'État : Parc National des Écrins

Déploiement d'un comité de financeurs Biodiversité

En 2021, l'ARBE a assuré l'animation du comité de financeurs composé de la Région, de l'OFB, de la DREAL et de l'Agence de l'eau.

Ce comité permet aux partenaires de partager leurs dispositifs, d'échanger sur les projets et de communiquer collectivement sur les dispositifs sur le site de l'ARBE – rubrique Financements.

Jean-Yves PETIT

Président de la Commission Développement Soutenable, Environnement, Énergie et Climat du CÉSER

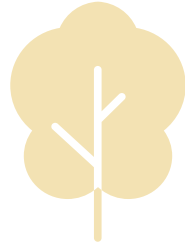


La Commission Développement Soutenable, Environnement, Énergie et Climat du CÉSER, que je préside, a été sollicitée par la Secrétaire d'État Bérengère ABBA pour participer à l'élaboration de la feuille de route de la stratégie nationale en matière de biodiversité à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature [UICN] à Marseille. Dans le cadre de cette mission, la commission a souhaité naturellement consulter au préalable les services de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement.

Le haut niveau d'expertise de l'agence permet l'excellente coopération entre l'ARBE et la commission environnement, particulièrement sur le sujet biodiversité qui anime les débats du Conseil Économique Social et Environnemental Régional. Pour donner suite à cette première contribution,

le CÉSER, avec sa commission environnement, a décidé, pour 2022, de s'autosaisir pour œuvrer en faveur de l'élaboration d'une stratégie régionale de la biodiversité. Les premières auditions d'acteurs locaux et régionaux confirment la nécessité d'une plus forte coordination et d'agir en direction des décideurs, des investisseurs et des consommateurs.

L'ARBE est un opérateur privilégié que nous espérons voir confirmé et renforcé sur notre territoire régional. Cette position confère à l'agence une ressource d'importance pour les travaux de notre commission. En tant que Président de la commission environnement du CÉSER, je veux remercier la Présidente et l'ensemble des collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement dans un domaine essentiel que représente la biodiversité."





2

L'ARBE en actions



Accompagner

les projets et les démarches territoriales de préservation de la biodiversité et de transition écologique

L'ARBE, en lien avec ses partenaires accompagne les porteurs de projets via des conseils, la mise en œuvre de projets pilotes, l'élaboration d'outils et de méthodes, et la capitalisation des expériences.

Des dispositifs de valorisation et d'accompagnement

Ces dispositifs ont l'avantage de structurer l'accompagnement technique et méthodologique que l'ARBE et ses partenaires proposent tout en valorisant les territoires qui s'engagent. Cela permet également d'assurer un suivi dans le temps puisque les reconnaissances sont valables 1, 2 ou 3 ans selon les dispositifs. Nous pouvons ainsi voir l'évolution des actions sur les territoires lors des renouvellements d'engagements dans ces dispositifs.

- **22 « Territoires Engagés pour la Nature » supplémentaires en 2021** soit au total 44 collectivités
- **23 « Territoires durables, Une COP d'Avance » supplémentaires en 2021** soit au total 48 collectivités labellisées
- **96 structures signataires de la charte régionale « Zéro déchet plastique » supplémentaires en 2021** soit 226 structures dont 80 collectivités
- **11 parcs d'activités labellisés PARC+ supplémentaires en 2021** soit au total 31 parcs d'activités labellisés





- **6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale [EPCI] engagés dans l'accompagnement collectif « Mettre en œuvre une démarche de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques » :** CA COVE, CC Pays de Forcalquier - Montagne de Lure, CC Provence Verdon, CC Serre-Ponçon, Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Métropole Nice Côte d'Azur
- **26 communes engagées dans l'accompagnement collectif « Mettre en œuvre une restauration collective durable »**

PAROLES DE MEMBRE

Éric HANSEN

Directeur Inter-régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'Office Français de la Biodiversité

Notre région Sud est reconnue comme un Hot Spot de la biodiversité en France et sur le pourtour méditerranéen. Cette diversité nous confère à tous, acteurs et citoyens de la région, une grande responsabilité pour sa préservation : une responsabilité individuelle et collective, partagée avec les élus, les chefs d'entreprises, les bénévoles des associations, les usagers et gestionnaires de la nature, les habitants... Notre qualité de vie est directement dépendante du bon état de cette diversité écologique. Se mobiliser collectivement, ou chacun à son niveau, est la clé pour anticiper les risques d'atteintes et endiguer la perte de biodiversité.

L'Office Français de la Biodiversité est pilote et coordinateur national du dispositif Territoires Engagés pour la Nature [TEN]. Ce dispositif de mobilisation offre la possibilité aux collectivités d'agir bien en amont par leurs actions volontaires

en faveur de la biodiversité. Ainsi, elles rentrent dans un cercle vertueux permettant d'éviter les atteintes diverses aux espèces et habitats naturels et limiter l'érosion de la biodiversité. TEN est une démarche, ouverte et accessible à toutes les collectivités, quelle que soit leur taille (Communes, Communautés de communes, Communautés d'Agglomérations, Métropoles), qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. Je salue l'animation territoriale que mène l'ARBE depuis 2019 sur ce dispositif. Cela a permis à 44 collectivités d'être reconnues TEN en 2021, de leur faire bénéficier d'un accompagnement individualisé, et de valoriser leur engagement et leurs plans d'actions pour préserver la biodiversité. La mobilisation des collectivités est indispensable pour préserver la biodiversité des territoires où nous vivons, et ainsi garantir santé, sécurité et bien-être aux citoyens."



Nouveauté 2022 : déploiement du dispositif « Entreprise Engagée pour la Nature » [EEN]

L'Office Français de la Biodiversité a déployé depuis 2020 le dispositif EEN au niveau national en complément de « Territoires Engagés pour la Nature. » Les partenaires ont souhaité s'appuyer sur l'ARBE pour le déployer en région dès fin 2021. L'objectif est d'engager les entreprises en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des

plans d'actions des entreprises. Il s'adresse aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, initiées ou débutantes en matière de biodiversité et qui veulent s'engager concrètement. En 2021, on compte 4 entreprises engagées et 4 adhérentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Yves LE TRIONNAIRE

Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'ADEME



Depuis 2009, l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – apporte son soutien technique et financier à l'ARBE dans sa mission régionale d'animation territoriale pour promouvoir et accompagner des démarches d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités, notamment sur des sujets environnementaux. Mis en œuvre au cours du programme 2016-2019, le Label Parc+ – le dispositif d'accompagnement et de labellisation des parcs d'activités de la région – s'est montré un levier efficace pour mobiliser les parcs d'activités dans la durée dans un objectif global de performance durable à travers les 8 ambitions du Cadre de référence régional de l'aménagement et de la gestion durable des parcs d'activités. Pour l'ADEME, l'intérêt de la démarche Parc+ est multiple. D'une part, elle apporte une

connaissance fine du potentiel de montée en compétence et d'évolution des Parcs vers des stratégies de gestion durable plus ambitieuses, particulièrement en matière de préservation des ressources et limitation des impacts négatifs sur l'environnement. D'autre part, elle suscite, à travers l'accompagnement technique des lauréats et les évolutions possibles du référentiel associé au label, une animation efficace qui permet l'introduction progressive de thématiques (telle l'adaptation au changement climatique) dans un principe d'amélioration continue. La démarche offre par ailleurs une vision globale à l'échelle régionale de la dynamique de prise en compte des enjeux environnementaux au sein des parcs d'activités, nourrissant ainsi les stratégies de la Direction régionale de l'ADEME vers cette cible."

Richard CHEMLA

Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur en charge de la « Transition écologique »



Depuis 2018, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice mènent une démarche de lutte contre la pollution plastique. Elles sont engagées dans un fonctionnement interne plus vertueux au travers d'une politique d'achats commune : réduction des plastiques à usage unique, des emballages...

Des actions de sensibilisation sur les enjeux de la pollution plastique favorisent le changement des comportements et l'engagement des acteurs du territoire tels que les organisateurs de manifestations, la restauration rapide...

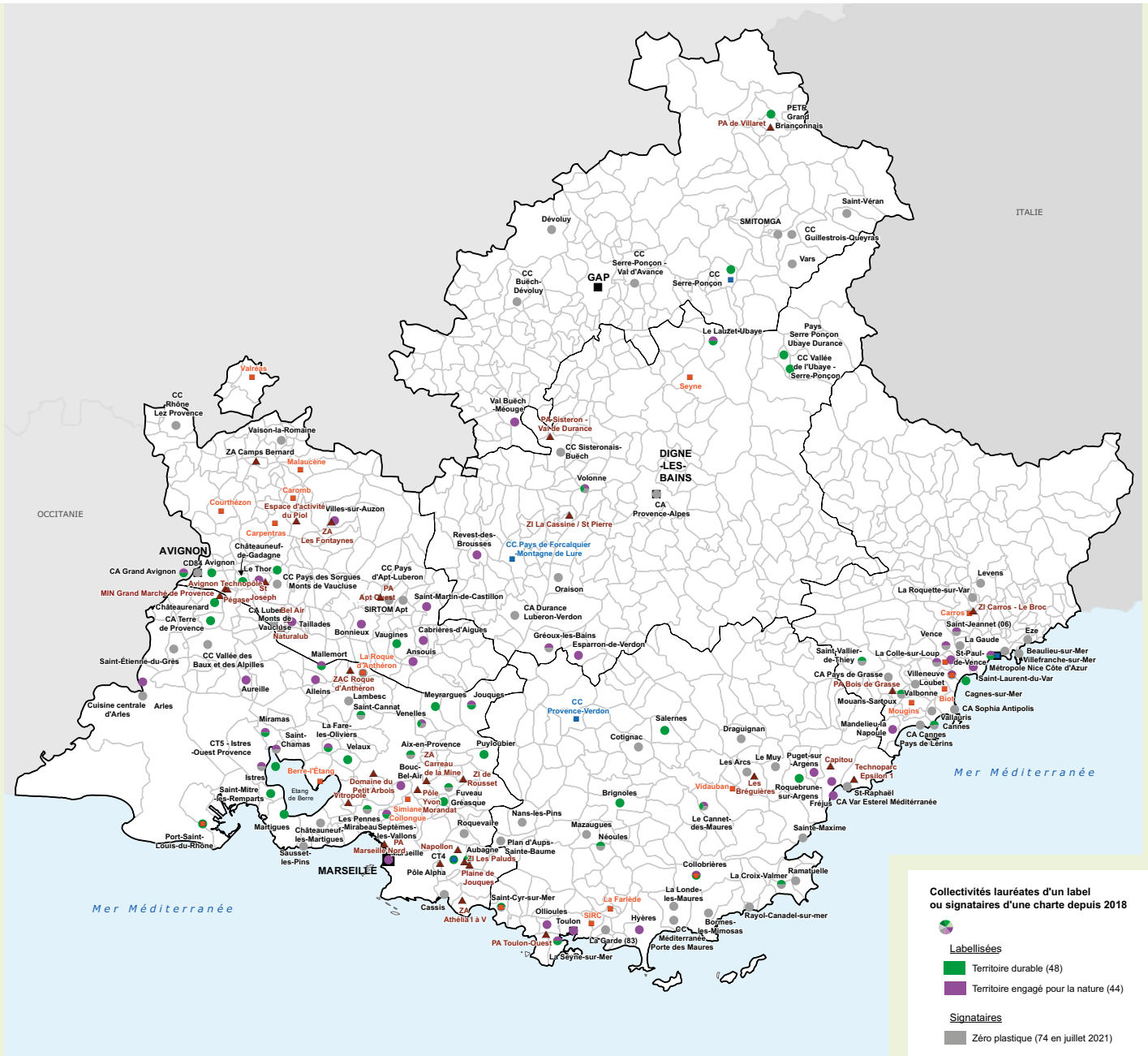
Afin de diminuer la pollution existante, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice adaptent la fréquence de la collecte des déchets et optimisent le nettoyage des espaces publics, comprenant les plages et le plan d'eau. Elles soutiennent régulièrement les opérations de nettoyage participatives.

Au travers de la charte « Zéro déchet plas-

tique », le soutien de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement a permis de structurer et de consolider cette action. Son appui et sa maîtrise des spécificités des collectivités territoriales ont permis de co-construire et d'animer deux ateliers destinés aux élus et aux techniciens. La commande publique étant identifiée comme un point clé de la lutte contre la pollution plastique, un de ces ateliers a été consacré aux leviers d'actions des acheteurs et des référents marchés. Les nombreux participants ont été informés sur le contexte lié à la pollution plastique et sur les moyens d'agir.

Sa connaissance du tissu local a favorisé la prise de contacts avec d'autres collectivités engagées, organisations ou associations porteuses de solutions. Enfin, les nombreux webinaires organisés ces dernières années ont permis d'échanger et de bénéficier des retours d'expériences qui ont enrichi cette démarche."

206 collectivités sur le territoire régional, dont 25 EPCI, conseillées et accompagnées par l'ARBE dans leur démarche de transition écologique :



Collectivités lauréates d'un label ou signataires d'une charte depuis 2018

- Labellisées**
 - Territoire durable (48)
 - Territoire engagé pour la nature (44)
- Signataires**
 - Zéro plastique (74 en juillet 2021)
- Zones d'activités labellisées Parc+**
 - Parc d'activités labellisées "PARC +" (2018 - 2019 - 2020 - 2021)
 - 31 parcs d'activités
- Collectivités répondant à un appel à manifestation d'intérêt (AMI)**
 - Démarche intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à destination des EPCI (5)
 - Mise en œuvre d'une restauration collective durable (20)

Limite régionale
 Limites départementales
 Préfecture de région / de département

0 10 20 40 Km

Source des données : ARBE - DREAL PACA - Région Sud - ADEME
 Date de validité des données : Décembre 2021
 Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA ©
 Réalisation : ARBE - Décembre 2021



Le déploiement d'un centre de ressources sur la **gestion durable des eaux pluviales** (toitures végétalisées, parkings et cours d'écoles perméables...) en lien avec

les travaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du projet européen Life NATURE FOR CITY LIFE et ceux de l'OFB dans le cadre du Life Artisan.

En 2021, ont été réalisés :

- une première analyse sur les toitures végétalisées
- les premiers projets analysés en matière de désimperméabilisation des cours d'écoles et des parkings.



Toiture végétalisée

Lancement du **Biodiv'TOUR**

Pour sensibiliser les collectivités, l'ARBE a développé en 2021 un **Biodiv'TOUR**. Il s'agit d'une **offre de 6 visites de terrain pédagogiques, professionnelles et gratuites** à destination d'élus et techniciens. Ces visites ont pour objectif de faire découvrir aux participants des initiatives concrètes et exemplaires au caractère reproductible.

Les visites sont proposées à :

- **Marseille** – Stratégie biodiversité pour la résilience urbaine face au changement climatique
- **Avignon** – Reconstitution d'une coulée verte « comestible » en milieu urbain dense
- **Miramas** – Ville verte, perméable et durable
- **Villes-sur-Auzon** – Village nature et étoilé
- **Cannes** – Citoyenneté et civisme environnemental au cœur de la transition écologique
- **Mouans-Sartoux** – L'alimentation au cœur de la transition écologique

Malgré le contexte sanitaire, le Biodiv'TOUR a été lancé avec succès le 28 septembre 2021 à Avignon.

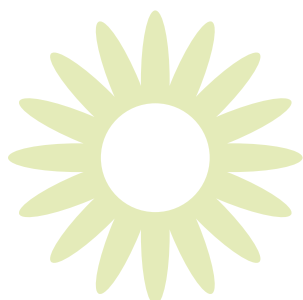


Nouveauté 2022 :

Mise en place d'un Comité technique « Villes perméables vertes »

Pour relever collectivement les défis de demain d'avoir des villes plus résilientes et adaptées au changement climatique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau, l'OFB, l'ADEME, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement [CEREMA] et l'ARBE ont constitué un Comité technique « Villes perméables vertes ».

En préparation, une série de webinaires sur la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'écoles allant de la présentation des multiples bénéfices de ces projets jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle.





Lancement de la formation des élus sur la « Nature en Ville » dans le cadre du **Life NATURE FOR CITY LIFE**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, porteuse du projet Life NATURE FOR CITY LIFE, a fait appel à l'ARBE pour déployer une offre de formation pour les élus des trois territoires métropolitains (Aix-Marseille-Provence, Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée). Ce sont 4 modules à la carte qui sont proposés :

- **Module A [en salle]** : 1 heure pour découvrir et agir « Nature en ville et changement climatique : état des lieux, solutions possibles ».
- **Module B [sur le terrain]** : visites de terrain à la découverte de réalisations concrètes autour de la nature en ville pour s'adapter au changement climatique.
- **Module C [en salle]** : atelier-déjeuner « La nature en ville et adaptation dans ma commune. Et vous, que feriez-vous pour la nature en ville et l'adaptation au changement climatique ? ».
- **Module D [en salle]** : atelier d'approfondissement « solutions fondées sur la nature ».

En 2021, 2 modules ont pu être organisés. L'offre se poursuit en 2022.

Déploiement d'une méthode innovante d'**analyse des continuités écologiques**

L'ARBE, en partenariat avec les laboratoires de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement [INRAE] et de l'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Écologie marine et continentale [IMBE], a déployé une méthode d'analyse des continuités écologiques. Cette méthode a été affinée en l'appliquant en 2020 sur le territoire du PNR des Alpilles dans le cadre de sa révision de charte. Cette expérimentation a permis d'alimenter le plan de parc.

En 2021, elle a été utilisée sur le PNR de La Sainte-Baume. Un travail a été lancé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence permettant ainsi d'améliorer la méthode et d'alimenter ses réflexions dans le cadre de son Schéma de Cohérence Territoriale [SCOT].

Valoriser

Améliorer et valoriser les connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique

Connaître, suivre, améliorer, partager et faire connaître la biodiversité terrestre, maritime et aquatique est l'un des enjeux majeurs de l'ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur pour éclairer les décisions publiques

L'Observatoire Régional de la Biodiversité [ORB]



Observatoire Régional
de la Biodiversité
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Faits marquants en 2021 :

- ▶ Réalisation d'une plaquette sur l'évaluation de l'ORB concue en 2020
- ▶ Publication « Des impacts visibles du changement climatique sur la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Cette publication illustre des exemples déjà visibles chez des gestionnaires d'espaces naturels en région
- ▶ Nouvelle Fiche d'une Espèce emblématique : Petit Rhinolophe. Cette fiche est une des 16 fiches Indicateurs de l'état de la biodiversité en région
- ▶ Les travaux de l'ORB ont alimenté différentes dynamiques régionales et nationales : le plan climat régional, Indice Région Vivante, l'Observatoire national de la biodiversité, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires [SRADDET]...
- ▶ En 2021, l'ARBE a accompagné le développement de démarches territoriales de connaissance et d'observation de la biodiversité :
 - partenariat avec la Métropole de Nice Côte d'Azur dans le cadre de la construction de son Observatoire métropolitain de la biodiversité,
 - partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la réalisation de l'Indice Département Vivant.

Nouveauté 2022 : Publication de Regard sur la Nature

L'édition 2021 permet de comprendre notre biodiversité régionale par la présentation des chiffres clés, son état, les dynamiques et les pressions qui s'exercent sur elle, telles que l'artificialisation des sols, la fragmentation des habitats, les pollutions, les espèces invasives... mais aussi les impacts positifs des mesures correctives. Ainsi, la progression des aires protégées, les luttes contre les pollutions, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les contrats de milieux, les plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées, sont autant d'outils bénéfiques à la préservation de la biodiversité en région. Cet ouvrage offre aussi un beau panorama de notre patrimoine naturel régional et des sites à découvrir.



Didier REAULT

Vice-Président du Département des Bouches-du-Rhône,
Délégué à l'Agenda 2030, aux Solutions fondées sur la nature et aux Risques majeurs



La démarche de la Stratégie Départementale pour la Biodiversité [SDB], menée par le Département des Bouches-du-Rhône, s'inscrit dans la dynamique du Congrès mondial de la nature de l'UICN accueilli en 2021 à Marseille. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte où d'autres échelons déploient leurs propres politiques publiques en faveur de la biodiversité avec lesquels elle doit s'articuler : Stratégie Régionale pour la Biodiversité de la Région Sud, Atlas métropolitain de la Biodiversité d'Aix-Marseille-Provence Métropole, Stratégie locale pour la Biodiversité de la ville de Marseille, dispositif Territoires Engagés pour la Nature [TEN], piloté par l'Office Français pour la Biodiversité et l'ARBE, Atlas de la Biodiversité Communale ... Son objectif est l'élaboration d'un document-cadre en faveur de la biodiversité définissant les axes stratégiques et les actions qui en découlent, à mener sur le territoire départemental, axées

sur l'innovation et la transversalité, associant partenaires et experts pour identifier des actions concrètes à mettre en œuvre.

Élaborée sur la base d'un diagnostic territorial, de la détermination d'enjeux et la mise en place d'un plan d'actions, la SDB fait appel à un certain nombre d'indicateurs utilisés dans le cadre d'analyses de la méthode DPSIR (Driving forces-Pressures-State-Impact-Response) utilisée par l'UICN au niveau national et international.

C'est dans ce cadre, en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Biodiversité de l'ARBE, qu'il est prévu une déclinaison locale de l'Indice Région Vivante, avec la création du premier Indice Département Vivant, dérivé du Living Planet Indice créé et développé par le WWF et la Zoological Society of London, véritable référence sur l'évolution de l'état de conservation des espèces et écosystèmes."

Réalisation de l'Indice Région Vivante [IRV]

Fin 2021, les partenaires de l'ORB ont souhaité actualiser l'Indice Région Vivante, indice synthétique réalisé en 2017 permettant de suivre l'évolution de la biodiversité régionale. Cette nouvelle édition permet d'enrichir le jeu de données précédent avec de nouvelles données (Chiroptères, réseaux de suivi de l'OFB...) et de mener des analyses complémentaires comme un indice Espace protégé versus Hors Espace protégé, un indice vulnérabilité des espèces (via les listes rouges). Ce travail est à nouveau mené avec la Tour du Valat.



Une stratégie régionale Faune exotique envahissante

En 2021, les partenaires ont sollicité l'ARBE afin qu'elle anime et contribue à l'élaboration de la stratégie « Faune exotique envahissante » en région, en lien étroit avec la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'OFB et les partenaires, notamment le Conservatoire Botanique National Méditerranéen [CBNMED] et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif de cette stratégie est de définir le cadre institutionnel et réglementaire, d'identifier les acteurs concernés et leurs attentes, les actions menées et dimensionner les ambitions de la future stratégie. 45 espèces animales ont été identifiées dont 20 font l'objet de programmes de lutte. Ce travail se déroule en 5 phases d'avril 2021 à mai 2023.



L'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques [OREMA]



Faits marquants en 2021 :

- Une évaluation des objectifs et des actions de l'OREMA qui va réorienter ses travaux en 2022
- Organisation des « Trophées de l'Eau » portés par la Région : 3 projets lauréats (Hyères – Valorisation des étangs de Sauvebonne, Département de Vaucluse – Intégration de la trame turquoise dans la gestion du réseau routier, Courthézon – Gestion de la biodiversité de l'étang salé)
- Valorisation de 8 retours d'expériences
- Publication de la plaquette « Réussir l'aménagement de son territoire en préservant la biodiversité aquatique »



Le Département de VAUCLUSE

Membre de l'ARBE



Le Département de Vaucluse est engagé dans une démarche environnementale depuis de nombreuses années et a d'ailleurs concrétisé cet engagement en 2010 avec la réalisation d'un Agenda 21.

Il a élaboré un nouvel Agenda 21 pour la période 2020-2026 afin de renouveler et renforcer son engagement dans une démarche volontaire de développement durable. Il se positionne ainsi en tant qu'acteur majeur des solidarités humaines et territoriales et constitue un partenaire de proximité pour les territoires vauclusiens engagés eux aussi dans une nouvelle dynamique de transition.

Fort de cet engagement, pour aller plus loin, le Département a fait le choix d'être membre

fondateur et actif de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement afin de contribuer aux stratégies et actions régionales et de bénéficier d'expertises et de projets innovants en faveur de la transition écologique pour son territoire. Il s'est notamment appuyé sur l'Agence pour réaliser une synthèse et une valorisation des suivis de qualité des eaux réalisés par le Département de 2002 à 2019. L'objectif de cette analyse est de montrer l'évolution de la qualité des eaux et des efforts réalisés par tous. À partir de cette analyse, des outils de communication sont en cours de production, à destination de différents publics pour sensibiliser les usagers à la fragilité des milieux aquatiques (rivières, zones humides...).



PAROLES DE MEMBRE

Annick MIEVRE

Directrice de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Créé dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs 2011-2014, l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques [OREMA] avait pour objet initial d'observer l'état des milieux aquatiques, afin de faciliter la diffusion de l'information auprès des acteurs et habitants de la Région. Après une dizaine d'années de fonctionnement, il a paru important à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ainsi qu'aux autres partenaires de l'OREMA, d'évaluer les travaux menés et de pouvoir adapter les objectifs fixés initialement à l'observatoire, notamment au regard des nouveaux enjeux de l'eau. Ceux-ci concernent notamment les impacts du changement climatique, les changements de

compétences des acteurs de l'eau et, surtout, les ambitions fixées par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux [SDAGE] sur le bon état écologique et chimique des masses d'eau.

Ce travail d'évaluation, mené dans un esprit de co-construction, a conduit les partenaires à réorienter le travail de l'OREMA en le complétant par une analyse des pratiques et des pressions s'exerçant sur ces milieux. L'objectif poursuivi par l'agence de l'eau est in fine l'intégration des enjeux de l'eau dans les politiques locales d'aménagement du territoire. L'OREMA pourra y contribuer par la fourniture aux décideurs d'analyses pédagogiques, éclairant ces enjeux."

Éduquer

Informers, sensibiliser, éduquer et former

les acteurs aux enjeux de
la biodiversité, de l'eau et
de la transition écologique

L'ARBE a pour rôle de devenir un véritable centre de ressources et de sensibiliser, former les acteurs professionnels et le grand public aux enjeux liés à la biodiversité et aux bonnes pratiques en termes de préservation de cette biodiversité.

Des temps d'échanges, d'information et de formation

Plusieurs évènements, temps d'informations et d'échanges ont été organisés par l'ARBE en 2021 en lien avec de très nombreux partenaires. **Ce sont 36 sessions qui ont été organisées réunissant plus de 1 600 participants.**

► **Des évènements POUR TOUS - Des webinaires et journées qui ont rassemblé plus de 1 200 participants**

- **16 février** – Entreprises et transition écologique, comment s'inscrire dans les plans de relance ? – 250 participants
- **20 avril** – Lancement du « Guide territoire Zéro Déchet plastique » – 180 participants
- **Du 3 au 11 septembre** – Le Congrès mondial de la nature : 4 ateliers grand public et plusieurs conférences qui ont rassemblé plus de 800 participants (dont 300 scolaires)



Ateliers grand public proposés dans le cadre du **Congrès mondial de la nature** - septembre 2021

mondial de la nature

Retour en images sur le Congrès mondial de la nature



1

- 1 Signature de la **Convention entre le CÉRÉMA et l'OFB**
- 2 Conférence sur **Mécénaturel** avec Sabine Quintas
- 3 Accueil des enfants sur les **espaces Générations Nature** par Anne Claudius-Petit et Audrey Michel



4



2



5



3



6

- 4 Présentation des **Chemins de la biodiversité** par Marjorie Lansiaux
- 5 Présentation par Anne Claudius-Petit de la **plateforme ARB** sur le stand de l'OFB
- 6 Visite des **espaces Générations Nature** avec une délégation d'élus régionaux

► **3 Cérémonies de valorisation de porteurs de projets**

- **7 septembre** - Congrès UICN - Cérémonie de remise des Reconnaissances 17 Territoires Engagés pour la Nature
- **25 octobre** - Conférence régionale des maires - Cérémonie COP d'Avance - 22 labellisés Territoires Durables
- **1^{er} décembre** - Forum régional de l'eau - 3 Trophées Eau (Courthézon, Département de Vaucluse et Hyères)

Retour en images

Retour en images sur la remise des reconnaissances et labels



Remise des reconnaissances Territoire Durable une COP d'Avance le 25 octobre 2021 lors de la Conférence régionale des maires



Remise des reconnaissances Territoires Engagés pour la Nature le 7 septembre 2021 lors du Congrès mondial de la nature par l'ARBE et ses partenaires : OFB, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur



Philippe ARMENGOL

Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, délégué à la Transition écologique – eau, air et biodiversité

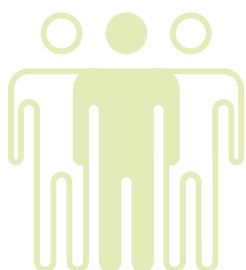


La biodiversité est un des piliers de notre société, y compris au niveau local : par exemple, notre alimentation, notre qualité de vie et notre santé en dépendent. Cette biodiversité, est autant celle des milieux naturels que celle des espèces vivantes : sans milieux naturels, pas d'espèces et sans espèces, pas d'équilibre écologique ni d'équilibre pour nous, humains. La Communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est engagée pour mieux préserver le patrimoine naturel de son territoire et intégrer l'enjeu de la biodiversité dans ses politiques publiques.

La biodiversité est clairement menacée depuis des décennies : on observe localement une disparition de l'ordre de 30 % du nombre d'espèces vivantes. Pour y remédier, le Grand Avignon a fait le choix de miser sur la connaissance, la pédagogie et la valorisation de nos espaces naturels. Nous avons forgé localement, avec chaque commune, la notion

« d'espaces remarquables » où l'éducation, la formation à la biodiversité pourront se déployer, ainsi qu'une meilleure gestion au quotidien de la biodiversité.

Dès 2016, nous avons travaillé avec l'ARBE en accueillant le premier séminaire régional sur les données naturalistes. Depuis, nous avons régulièrement organisé ensemble des formations à destination des élus et des entreprises de l'agglomération : biodiversité et urbanisme, aménagement, éducation à l'environnement, aides aux entreprises. Nous faisons formellement partie de l'ARBE depuis trois ans et nous avons démontré qu'un travail fructueux peut être établi entre une agence de niveau régional et une collectivité d'échelle locale. Je souhaite que cette coopération se poursuive dans la future forme d'établissement public de coopération environnemental que devrait prendre l'agence régionale de la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur."



► Des événements RÉSERVÉS - Des journées ciblées avec plus de 400 participants

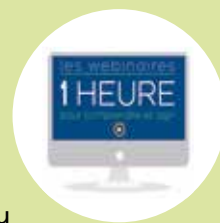
- 1 journée « Club Territoire Engagé pour la Nature » sur la connaissance - 25 participants
- 6 modules Appel à Manifestation d'Intérêt « Vers une Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques » 6 EPCI - 41 participants
- 8 modules Appel à Manifestation d'Intérêt « Mise en œuvre d'une Restauration collective durable » 26 communes - 101 participants

Nouveauté 2022 - Un événement régional « Biodiversité » pour réunir l'ensemble des acteurs

Dans le cadre de son programme d'actions 2022, l'ARBE s'est vu confier l'organisation d'un événement régional sur la biodiversité qui va permettre de :

- valoriser les dynamiques et acteurs engagés en région dans la préservation de la biodiversité et de l'eau
- faire écho au Congrès mondial de la nature 2021
- s'adresser à un large public de professionnels : collectivités, gestionnaires, associations, entreprises et permettre de s'informer, partager les initiatives, s'inspirer
- montrer que tout le monde a un rôle à jouer et peut agir en intégrant les enjeux de préservation de la biodiversité et de l'eau dans son activité, sa stratégie, ses projets
- mettre en avant les opportunités à travers des exemples démonstratifs et inspirants
- donner les outils pour passer à l'action.

Cycle « 1 heure pour comprendre et agir » 11 webinaires - 850 participants



Pour rester en contact avec les territoires, l'ARBE a mis en place un nouveau cycle de webinaires, à date et horaire réguliers, un mardi par mois de 13h à 14h :

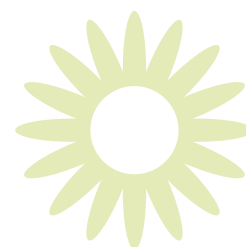
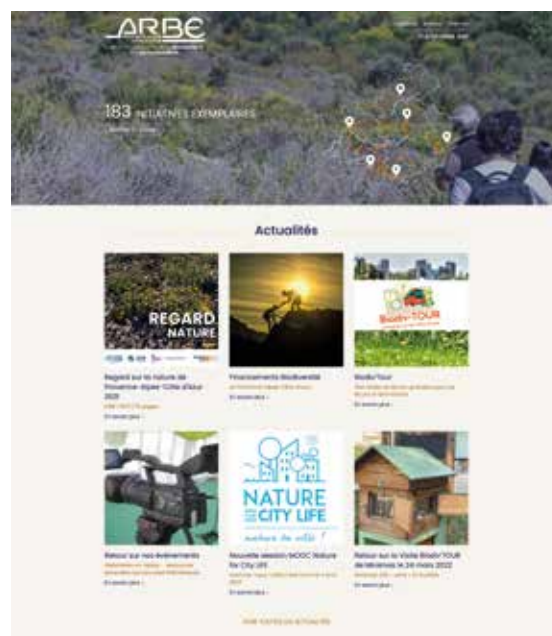
- **26 janvier** : Quelle évolution de la nature en Région ? – 80 participants
- **16 février** : Comment mobiliser les acteurs de mon territoire dans la transition écologique ? 50 participants
- **23 mars** : Éclairage public et biodiversité Le retour d'un ciel étoilé, c'est possible ? 152 participants
- **20 avril** : Bâtiment et biodiversité : exemples de prise en compte 100 participants
- **18 mai** : Les toitures végétalisées 49 participants
- **22 juin** : Diminuer le plastique grâce à la commande publique, c'est possible ? 110 participants
- **21 septembre** : Quelle communication sur les risques inondations ? - 35 participants
- **19 octobre** : Les espèces exotiques envahissantes : quels impacts ? Quelles solutions ? - 62 participants
- **16 novembre** : Une planification urbaine favorable à la biodiversité, c'est possible ? 76 participants
- **30 novembre** : Ma cantine autrement : l'expérience de la ville de Montpellier 65 participants
- **14 décembre** : Lancer sa démarche locale de développement durable 80 participants

Lancement du nouveau site Portail de l'ARBE/ARB www.arbe-regionsud.org

Afin de mettre à disposition de manière efficiente l'ensemble des outils et informations, l'ARBE a lancé un nouveau site internet. Ce site va permettre de suivre les actions de l'ARBE et de ses partenaires mais aussi et surtout va devenir un véritable Portail Ressources pour mettre à disposition les connaissances et outils nécessaires pour agir en faveur de la préservation et de la reconquête de la biodiversité.

En 2021, l'ARBE a mis en ligne une première version du nouveau site et a déployé notamment les rubriques suivantes :

- La base des initiatives exemplaires qui en compte 183
- L'agenda pour retrouver tous les événements
- Les actualités
- Les financements
- Les actions de l'ARBE et la plateforme ARB



En termes de communication, 2021 a également été marquée par :

Facebook
 **2 544**
 abonnés

2 146
 abonnés


LinkedIn
 **1 924**
 abonnés

► Une forte progression sur les réseaux sociaux

Fin 2021, l'ARBE enregistre un total de 6 614 abonnés sur ses réseaux sociaux, soit un gain de 995 abonnés en un an (+ 22 %).

Ces résultats sont à relier à la stratégie digitale déployée depuis début 2021 et à la mise en place d'une charte graphique dédiée, ainsi qu'à la dynamique de publication : l'ARBE a réalisé 740 publications sur l'année, soit une progression de 100 % par rapport à l'année 2020.



Corinne DRAGONE et Cynthia LLAS chargées de mission ARBE, invitées de RCF Vaucluse dans le cadre de l'émission de Teddy Follenfant « les midis de RCF Vaucluse » le 10 juin 2021.

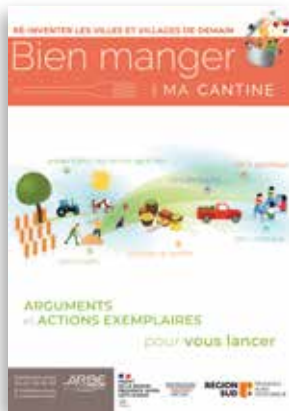
► Une stabilité des relations presse

Avec un total de 150 retombées presse, l'année 2021 a également été dense sur le plan des relations presse, notamment en raison d'événements majeurs tels que :

- l'élection de la nouvelle Présidente
- la sortie du « guide zéro déchet plastique »
- la remise des labels Territoire durable et Territoire engagé pour la nature.

Des publications et vidéos conçues en 2021

- ▶ 4 plaquettes argumentaires pour convaincre
- ▶ 2 guides et 5 fiches pratiques pour guider
- ▶ 2 livrets et 1 plaidoyer pour comprendre



- ▶ 8 clips vidéo de présentation des missions de l'ARBE
- ▶ 7 clips vidéo de grands témoins



Nouveautés 2022

Lancement du portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et à la transition écologique

Dans le cadre de son nouveau site internet, l'ARBE construit actuellement un portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et à la transition écologique. Ce portail Ressources permet d'avoir à disposition : des retours d'expériences, des outils, des contacts, des actualités réglementaires, des dispositifs financiers etc, et de rechercher par thématique et par type d'outils les informations

nécessaires aux porteurs de projet. Dans ce cadre, l'Agence développe aussi en parallèle une base de retours d'expériences accessible à tous pour inspirer les différents acteurs. En 2021, elle a mis à jour et en ligne 144 initiatives. Il s'agira de créer un moteur de recherche pour faciliter l'accès et de continuer à alimenter la base notamment avec la mise en avant des démarches de territoires comme les TEN.

Lancement d'une newsletter mensuelle sur les informations et actualités de l'ARBE, de ses membres et partenaires

À compter de janvier 2022, l'ARBE se dote d'une nouvelle lettre d'informations « #SudBiodiversité », diffusée chaque mois, pour faire part des actualités de l'agence, de ses partenaires et de ses membres, présenter ses missions, événements et dispositifs d'ac-

compagnement, et faire découvrir des outils et initiatives exemplaires ou remarquables, tout au long de l'année. Pour s'abonner à la lettre « SudBiodiversité », rendez-vous sur le site internet de l'ARBE.



Observatoire de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Panorama des acteurs et des actions

Un nouveau site pour permettre aux collectivités, aux enseignants et aux entreprises d'identifier les professionnels de l'EEDD et leurs actions.



Nouveauté 2022

Guide régional « Plantons local »

Inspiré des guides et démarches existants dans d'autres régions, l'ARBE a débuté la réalisation d'un guide régional « Plantons local ». Ce document répondra aux premières questions que peuvent se poser les praticiens au sujet de la végétalisation locale, et fournira des clés de compréhension complétées par une liste non exhaustive d'espèces locales et sauvages à planter.

Pour réaliser ce travail, l'ARBE s'est entourée d'experts comme les conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen ain-

si que d'autres partenaires scientifiques et a souhaité associer des représentants d'agents d'espaces verts de collectivités, principaux destinataires de cet outil.

L'objectif du guide est également de s'assurer d'une production locale des espèces proposées. Pour cela, des pépiniéristes participent au projet.

L'ARBE a souhaité compiler le savoir de chacun à travers ce guide. Ce n'est pas moins de 25 partenaires qui apportent ainsi leur pierre à cet ouvrage.

Mémento « Aménager avec la nature et l'eau »

L'argumentaire « Aménager mon territoire avec la nature et l'eau » vous a inspiré ? En 2022, l'ARBE souhaite vous outiller pour pas-

ser à l'action avec la réalisation d'un mémento reprenant les notions à ne pas oublier et les étapes clés.

Animation du site « Les chemins de la biodiversité » (24 059 visiteurs par an)

Un site grand public d'offres de visites et d'animations pour découvrir la biodiversité :

100 lieux d'accueil du public / 150 sentiers découverte (offre pérenne) / 150 à 650 sorties et animations référencées chaque mois

60 aires éducatives terrestres ou marines réparties sur 40 communes

L'ARBE coordonne depuis fin 2019 le déploiement régional des aires marines et terrestres éducatives, dispositif national. Dans ce cadre, elle anime le Groupe Régional des Aires Éducatives qui rassemble la Région, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, la Direction Inter Régionale de la Mer Méditerranée et les Académies d'Aix-Marseille et de Nice. Ce groupe a pour objectif d'accompagner les aires éducatives et de les développer en région. On compte 60 aires dont 28 aires marines et 32 aires terrestres éducatives en région dont 18 nouveaux projets issus de la dernière campagne d'inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022.



en cœur de

Se positionner en cœur de réseaux

L'ARBE permet la mise en réseau des acteurs pour créer des synergies en faveur de la préservation de la biodiversité en région, de partager et mutualiser les expériences, d'innover et de développer des projets multi-partenariaux.



Animation du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques

Le réseau grandit en 2021 avec 55 membres

Faits marquants 2021 :

- 3 groupes de travail : [Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations], [Restauration et entretien de cours d'eau], [Stratégie de communication en cas de crise inondation]
- 1 webinar le 9 novembre sur « la restauration hydromorphologique des cours d'eau »
- 2 webinaires RREN/RRGMA les 11 et 18 février sur « Lutter contre la pollution plastique en milieux naturels »
- Veille technique mensuelle

55
membres

Nouveauté 2022

Actualisation d'un guide de référence sur la restauration des ripisylves

Cette nouvelle édition est prévue en deux temps. Fin 2021, ont été réalisés : un état des lieux des pratiques (sur la base de 10 à 12 Plans Pluri-annuels de Restauration et d'Entretien de cours d'eau de typologies différentes), une proposition de démarche globale permettant d'améliorer les pratiques et un projet de sommaire et d'organisation du futur guide. Ce travail partenarial, conduit avec les membres du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques, a permis de préparer le socle du futur guide à produire en 2022. Il intégrera les éléments de connaissance ou de contexte généraux, des fiches ou des chapitres sur des sujets spécifiques liés à la restauration des ripisylves, en s'appuyant

sur des retours d'expériences déjà connus, ou nouveaux, en privilégiant les exemples régionaux, et sur une recherche et une analyse bibliographique existante, notamment scientifique. Ce document a pour objectifs de concourir à la construction d'une vision commune des plans d'entretien entre les principaux acteurs (techniciens, financeurs, services de l'État, élus). Le guide sera fourni sous une version dématérialisée qui sera consultable en ligne (avec des liens pour naviguer dans le document et des liens externes vers des sites). Il est réalisé en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de Vaucluse.

Animation du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels



Faits marquants 2021 :

- Le Congrès de l'UICN avec la production d'un plaidoyer « les espaces naturels unis face au changement climatique » valorisé au travers d'un poster
- La lutte contre les pollutions plastiques avec les 11 et 18 février 2 webinaires RREN/RRGMA : Lutter contre les pollutions plastiques en milieux naturels - 100 participants
- La territorialisation de la stratégie Nationale des aires protégées
- La gestion de la fréquentation touristique dans les espaces naturels. La crise sanitaire est venue accentuer le phénomène de pics de fréquentation.
 - la participation à la campagne du Comité Régional du Tourisme « On a tous besoin de Nature »
 - les 17 et 18 novembre organisation de l'Université des membres - 60 participants

36

gestionnaires

60%

du territoire régional

700

experts de l'environnement

35 ans d'existence

PAROLES DE MEMBRE

Corinne TOURASSE

Directrice régionale DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement anime depuis 1985 le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels [RREN] en région, réseau copiloté par la Région et la DREAL.

Ce réseau constitue un lieu de connaissance, d'information, de réflexion, d'échange et de collaboration pour plus de 30 structures gestionnaires présentes en région, qui s'occupent d'aires protégées couvrant près de 40 % du territoire régional. La région est à ce titre précurseur, car l'existence de ce réseau anticipe, de plusieurs années, l'un des objectifs actuels fixés par la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2020-2030 de développer ce type de réseau dans l'ensemble des régions de France.

Par son ampleur, ce réseau témoigne aussi de la richesse écologique de notre territoire, « point chaud » de la biodiversité mondiale, et de la diversité des acteurs (collectivités, associations,

établissements publics) impliqués dans sa protection et sa préservation.

Les réflexions en cours sur la déclinaison de la SNAP en région afin d'élaborer un plan d'actions régional visant le renforcement du réseau d'aires protégées et l'amélioration de leur gestion ont ainsi pu bénéficier d'échanges dans le cadre du RREN en 2021, échanges à poursuivre en 2022. Les membres du RREN sont en effet les premiers concernés par cette stratégie : extension ou création de réserves en cours, protections à renforcer sur certains sites au sein des aires protégées existantes, amélioration de la gestion écologique, renforcement des équipes de terrain, consolidation des connaissances scientifiques, etc.

Le RREN dispose de multiples sujets de réflexion pour l'avenir, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif d'un réseau d'espaces protégés efficace et pérenne face aux changements, notamment climatiques, auxquels nous devons faire face."



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

3 10
partenaires
cofinanceurs
2,8M€
sur 5,5 ans 2017-2022

Des programmes européens et de coopération qui permettent de démultiplier les actions des acteurs de la biodiversité sur le territoire régional

► Mise en place d'une **nouvelle mission de développement de projets européens et de coopération** sur la biodiversité et la transition écologique

► **Projet LIFE Habitats Calanques**

L'ARBE assure la coordination du projet européen LIFE Habitats Calanques qui vise à préserver les milieux naturels menacés du littoral terrestre des Calanques et leurs espèces végétales à travers 24 actions concrètes notamment : des plantations d'astragales de Marseille et de plantain subulé ; la diminution du morcellement de la végétation du littoral en aménageant des sentiers ; une action sur les espèces végétales exotiques envahissantes en les arrachant et en plantant des essences locales à la place ; la sensibilisation et le partage des connaissances en France, en Europe et au-delà.



Campagne de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes dans le cadre du projet européen Life Habitats Calanques



► **Projet Biodiv'ALP**

L'ARBE est partenaire du projet piloté par 5 régions de France et d'Italie dont la Région Sud qui se mobilisent pour protéger et valoriser la biodiversité des Alpes.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinatrice du PITEM (plan intégré thématique) Biodiv'ALP depuis 2016, a sollicité l'ARBE pour intervenir dans ce projet qui répond à une ambition cadre visant à protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes alpins par un partenariat et un réseau de connectivités écologiques transfrontaliers entre la France et l'Italie.

L'ARBE assure notamment :

- la réalisation d'un diagnostic et la mise en œuvre de l'interopérabilité des bases de données en matière de biodiversité et habitats sur le territoire transalpin,
- l'analyse des continuités écologiques à l'échelle des Alpes et le partage de méthodologie avec les régions limitrophes,
- la mise en œuvre d'actions de formation pour qualifier les acteurs du territoire transalpin (langage commun, sessions de formation), ainsi que des actions de marketing territorial et de mise en réseau des entreprises et des gestionnaires de la biodiversité pour valoriser le territoire.



28
partenaires
du territoire transalpin

9,8M€
sur 4 ans 2019-2022

5 régions
de France
et d'Italie

Nouveauté 2022

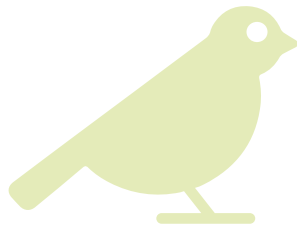
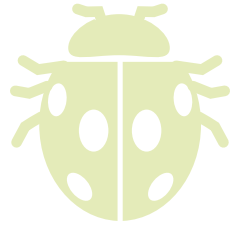
Lancement opérationnel du projet de coopération avec le Costa Rica « Duodiversité »



En 2018, la Région Sud a eu pour projet d'établir un partenariat avec le Costa Rica en matière de lutte contre le changement climatique et en faveur de la préservation de l'environnement. Les deux territoires présentent des similitudes en termes de population et de couverture territoriale des espaces protégés qui justifient notamment le rapproche-

ment des deux territoires. La Région a souhaité que l'ARBE intervienne à ses côtés sur les échanges d'expériences sur les espaces protégés, leur gouvernance, leurs actions notamment sur la gestion des flux touristiques et les espèces envahissantes, bénéficiant aux territoires français et costariciens. Ce travail est réalisé en partenariat avec le Parc National de Port Cros et le Parc Naturel Régional de Camargue. Le projet s'étend sur 3 ans. Il s'inscrit dans le cadre d'un financement de l'Agence Française de Développement.

Anne CLAUDIUS-PETIT avec Andrea MEZA MURILLO,
Ministre de l'Environnement et de l'énergie du Costa Rica,
à l'occasion du Congrès mondial de la nature le 5 septembre 2021





3

Le **bilan** financier





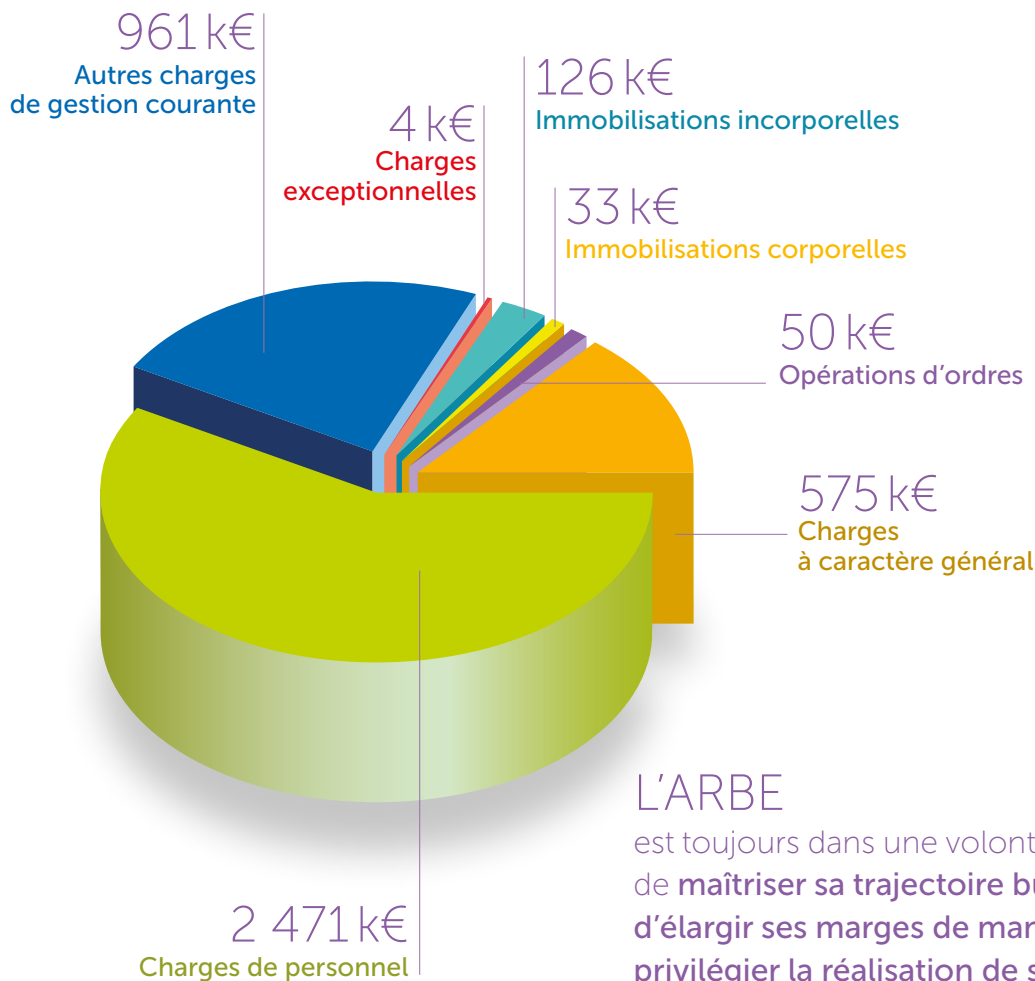


► Le budget de l'Agence s'est élevé pour l'année 2021 à **4.220.126,53 € en dépenses** et à 4.355.596,86 € en recettes, année marquée par les encaissements (à hauteur de 1.231.026,07 €) et les versements (à hauteur de 857.383,66 €) dans le cadre des programmes européens LIFE Habitats Calanques (où l'ARBE est coordinateur du programme) et FEDER PITEM BIODIV'ALP (où l'agence est partenaire du projet aux côtés de la Région Sud).

29
actions

L'Agence a réalisé la totalité des **29 actions** programmées inscrites sur son programme d'actions 2021, avec certaines adaptations du fait de la crise sanitaire. L'ensemble des recettes et des dépenses directes liées à la réalisation des missions a découlé de l'exécution du programme d'actions 2021.

Dépenses 2021



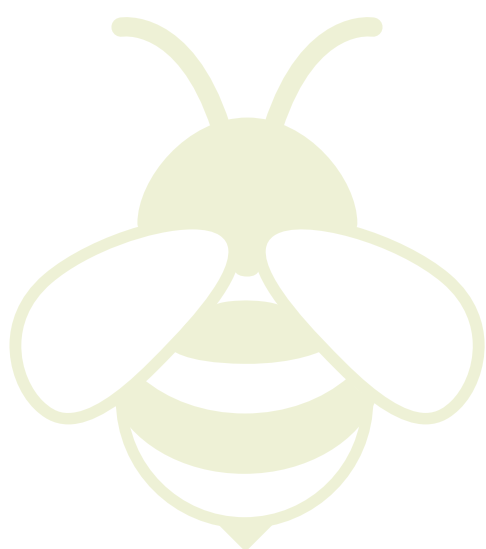
L'ARBE

est toujours dans une volonté de **maîtriser sa trajectoire budgétaire et d'élargir ses marges de manœuvre afin de privilégier la réalisation de son programme d'actions**. La diversification de ses recettes permet de maintenir cet équilibre budgétaire.



4

Les membres et l'équipe



Membres pléniers

et associés du syndicat mixte

Les élus des **membres pléniers**

STRUCTURE	Titulaires	Suppléants
Région Sud	Anne CLAUDIUS-PETIT Présidente de l'ARBE Conseillère Régionale - Présidente de la commission transition énergétique, déchets, qualité de l'air	Véronique BORRE Conseillère Régionale - Vice-Présidente en charge de la sécurité, de la défense, du soutien aux forces de l'ordre et de l'innovation pour une région apaisée
Région Sud	Christophe MADROLLE Conseiller Régional - Président de la commission biodiversité, mer et littoral, parcs naturels régionaux, risques - Préparation du Congrès mondial de la nature	Serge AMAR Conseiller Régional - Vice-Président en charge de l'artisanat, du commerce et des TPE-PME
Région Sud	Georges BOTELLA Conseiller Régional - Vice-Président en charge du plan montage et des affaires européennes	Chantal EYMEOD Conseillère Régionale - Deuxième Vice-Présidente, en charge du Plan Montagne et des Affaires européennes
Région Sud	Véronique DELFAUX Conseillère Régionale - Conseillère régionale déléguée au bien-être animal	Nicolas ISNARD Conseiller Régional - Vice-Président en charge de la formation professionnelle et de la politique de l'emploi
Région Sud	Sophie VAGINAY RICOURT Conseillère Régionale - Présidente de la commission Tourisme	Marie-Florence BULTEAU RAMBAUD Conseillère Régionale - Vice-Présidente en charge de l'éducation, des lycées, de l'orientation et de l'apprentissage
Région Sud	Nathalie CHEVILLARD Conseillère Régionale	Emmanuel FOUQUART Conseiller Régional
Département des Bouches-du-Rhône	Didier REAULT Conseiller départemental - Vice-Président délégué à l'agenda 2030, aux solutions fondées sur la nature et aux risques majeurs	Amapola VENTRON Conseillère départementale
Département de Vaucluse	Marielle FABRE Conseillère départementale	Léa LOUARD Conseillère départementale
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	Philippe ARMENGOL Conseiller communautaire - 12 ^{ème} Vice-Président délégué à la transition écologique - eau, air et biodiversité	Jacques DEMANSE Conseiller communautaire - 14 ^{ème} Vice-président délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets

pléniers

Les représentants des **membres associés**

STRUCTURE	Représentants
Office Français de la Biodiversité	Éric HANSEN Directeur Interrégional Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse
DREAL	Corinne TOURASSE Directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agence de l'eau	Annick MIÈVRE Directrice de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse
ADEME	Yves LE TRIONNAIRE Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Métropole Nice Côte d'Azur	Richard CHEMLA Vice-Président Transition écologique
PETR Briançonnais, Écrins, Guillestrois et Queyras	Pierre LEROY Président
PETR d'Arles	Michel PECOUT Conseiller Régional
CÉSER	Sylvie GAILLARD Guy PARRAT Karine CAZETTES



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural [PETR] du Briançonnais, des Pays des Écrins, du Guillestrois et du Queyras Membre associé de l'Agence

Le PETR pilote depuis déjà plusieurs années un Contrat de transition écologique sur son territoire. L'ARBE et le PETR ont souhaité développer des partenariats opérationnels pour partager leurs expertises et porter des actions communes sur les sujets de la transition écologique et de la biodiversité. Le PETR est notamment engagé dans la labellisation « Territoire Durable,

Une COP d'Avance » et est signataire de la charte régionale « Zéro déchet plastique ». Afin de formaliser ce partenariat, l'ARBE a signé le 4 décembre 2019 la charte d'engagement du contrat de transition écologique du PETR lors de la conférence des maires du territoire. Parallèlement, le PETR du Briançonnais est devenu le 21 juin 2021 membre associé du syndicat mixte de l'ARBE afin de favoriser le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions communes.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural [PETR] du Pays d'Arles Membre associé de l'Agence



L'ARBE et le PETR travaillent déjà ensemble dans le cadre du projet Alimentaire Territorial du Pays d'Arles. L'ARBE a transféré la méthodologie d'un accompagnement collectif qu'elle avait développée au niveau régional à destination des communes pour la mise en œuvre d'une restauration collective durable. Ainsi le PETR a pu lancer son propre accompagnement et ainsi accompagné 21 communes de son territoire. Afin de formaliser et renforcer ce partenariat, le PETR du Pays d'Arles est devenu le 21 juin 2021 membre associé du syndicat mixte de l'ARBE afin de favoriser le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions communes.

L'équipe

L'Agence est également composée d'une équipe technique pluridisciplinaire et opérationnelle de 35 agents.

Retrouvez le trombinoscope sur notre site internet.



Réunion plénière de l'ARBE – septembre 2021

Direction de la publication : Anne Claudius-Petit

Direction : Audrey Michel

Rédaction : Audrey Michel – Audrey Glorian – Aurélie Ruffinatti
Sandrine Halbedel – Stéphanie Puteri

Responsable édition : Audrey Glorian

Suivi d'édition : Alexandra Acca

Crédit photos : p. 5 et 25 Colas Declercq / p. 17, 18, 23, 24, 28, 45 ARBE / p. 34 photo
de gauche Philippe Richaud - DSC, photo de droite ARBE / p.35 ARBE
iStockphotos.com : couv. Naypong / p. 3 ViktorCap / p. 11 Brian
p. 37 Dieter Meyrl / p. 41 Aronaze

Création : ALYEN

Impression : Print Concept
Mai 2022



22 rue Sainte-Barbe • 13205 MARSEILLE cedex 01 • www.arbe-regionsud.org
04 42 90 90 90 • SIRET 251 301 099 00049 APE 8411 Z